



AVIS D'APPEL A PROJETS

Pour le financement des projets d'intérêt économique à proposer par les Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services et leur Fédération

Deuxième édition - Avril 2025 –

Dans le cadre de la mise en œuvre des conventions relatives aux Plans de Développement des Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services (CCIS), le Ministère de l'Industrie et du Commerce a lancé, en date du 21 avril 2025, la deuxième édition de l'appel à projets visant le financement de projets économiques structurants portés par les CCIS et leur Fédération. La date limite initiale de dépôt des candidatures était fixée au 30 mai 2025.

Suite aux demandes émanant de plusieurs CCIS sollicitant un délai supplémentaire pour la soumission de nouveaux projets, il a été décidé de prolonger la date limite de dépôt des candidatures jusqu'au 30 juin 2025 à 16h30.

Il est à noter que les dossiers de candidature doivent être déposés, avant cette échéance, soit au Secrétariat de la Direction Générale du Commerce, situé à Hay Riad, Rabat, soit envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante :

AMICCIS2@mcinet.gov.ma

Tout dossier reçu après la date limite sera automatiquement rejeté.

